



CONCEPT ET ILLUSTRATION © ALBERTO CAMPI / NOVEMBRE 2016

MARC HORWITZ

# «LA LAÏCITÉ, C'EST LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE»

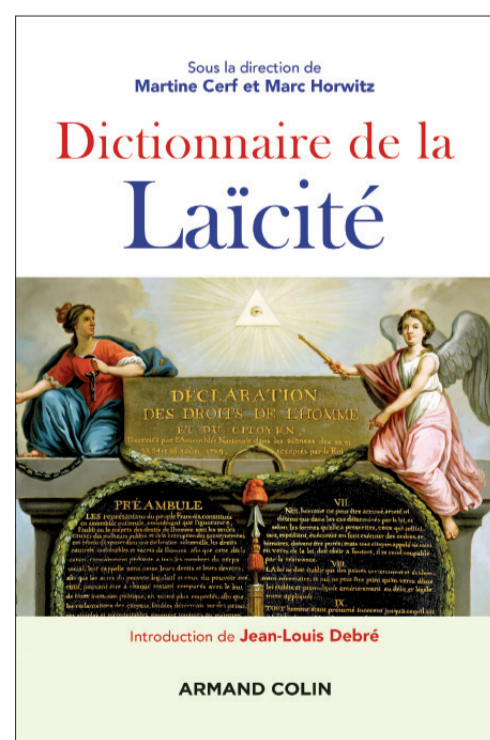
La loi française de 1905, actant la séparation des Églises et de l'État et marquant l'aboutissement de la laïcité, se voit menacée par des fondamentalistes religieux et par certains intellectuels qui voudraient en redéfinir les contours. Mal comprise et donc mal interprétée, la laïcité nécessite une clarification permanente. Rencontre à Paris avec Marc Horwitz, co-directeur du *Dictionnaire de la laïcité*, dont la réédition vient de paraître.

PAR WILLIAM IRIGOYEN

Comme le souligne Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil constitutionnel français, dans l'introduction à la deuxième édition du *Dictionnaire de la laïcité*<sup>1</sup>, «les attentats de Paris contre Charlie Hebdo et le supermarché casber de janvier 2015, ainsi que ceux du 13 novembre 2015 ont remis au centre des préoccupations la laïcité». Certes, mais qu'entend-on exactement par ce terme si souvent brandi et néanmoins mal compris ?

Tel est l'objectif de cette nouvelle édition, largement augmentée et complétée, qui propose trois cents entrées : de «A» comme «Accommodements» à «Z» comme «Zola». Les contributeurs, parmi lesquels figurent la journaliste Caroline Fourest, l'historien Elic Barnavi ou encore l'inspecteur général de l'Éducation nationale Abdennour Bidar, pour ne citer qu'eux, ont à cœur de faire comprendre cette spécificité — et non cette exception — française.

Aucun sujet fâcheux ne semble avoir été occulté dans cet ouvrage qui — et ce n'est pas le moindre de ses intérêts — ne reste pas cantonné à la seule sphère française. On y parle des différents États membres de l'Union européenne, mais également de la Suisse, du Mexique, de la Turquie et de bien d'autres pays qui appliquent la laïcité à dose parfois homéopathique. Les auteurs partent des grandes questions et y répondent en détail en se basant sur des faits. Il leur arrive aussi de se livrer à des interrogations rhétoriques qui, à elles seules, constituent à l'évidence le socle de leur pensée. «Quelle religion a institutionnalisé la liberté de croyance et d'incroyance? Laquelle a seulement accepté, de son plein gré, le droit des femmes à disposer de leur corps, à échapper aux maternités non souhaitées? Laquelle serait prête à reconnaître celui des homosexuels à vivre tranquillement leur sexualité et à se marier? Laquelle reconnaît de son plein gré la liberté de prononcer des propos qui à ses yeux sont blasphématoires?»



Dans quelle démarche s'inscrit le dictionnaire que vous avez coordonné, Martine Cerf et vous-même ?

Marc Horwitz : En ce moment, vous l'aurez remarqué, la laïcité est très régulièrement attaquée. Si elle est un idéal, elle est aussi un combat permanent. Ce dictionnaire s'inscrit précisément dans cette démarche, en cherchant à expliquer, encore et toujours, ce qu'est la laïcité, mais aussi ce qu'elle n'est pas.

La laïcité est une, mais elle fait l'objet d'interprétations différentes. Laquelle serait, selon vous, la plus pertinente ?

Il y a aujourd'hui trois courants. Le courant le plus extrémiste, identitaire, celui de l'extrême droite, prétend défendre la laïcité mais n'aurait sûrement pas voté la loi de 1905. Il s'en sert aujourd'hui pour discriminer, exclure une partie de la population française. Nous avons

affaire ici à un mouvement contre les musulmans et leurs excès présumés. Le deuxième courant est plus pervers. Il est surtout porté par la Ligue de l'enseignement qui a été fondée à la fin du XIXe siècle. Il se rapproche d'un courant académique mené par les historiens de la laïcité ou des religions. Il est le seul à être entendu à l'université. Proche d'un certain nombre d'universitaires protestants, il entend redéfinir la laïcité. C'est le mouvement de la laïcité dite «ouverte», «positive». À force de la qualifier, on la dénature. Enfin, il y a un troisième mouvement, auquel nous appartenons, Martine Cerf et moi, qui se réclame d'Aristide Briand, le grand orateur de la laïcité, au moment de la fameuse loi de 1905. Aujourd'hui, il est toujours obligé de se défendre.

Faites-vous, comme d'autres, un parallèle entre laïcité et laïcisme ?

Sûrement pas. Je ne suis pas un laïcard. Je ne suis pas quelqu'un qui dit : «Il n'y a que la laïcité.» Le laïcisme c'est, dans l'histoire, un mouvement important, celui porté par le «petit père Combes», qui a eu une influence fondamentale sur l'orientation laïque de la République française. À l'époque, en 1900, il s'agissait de mettre l'église catholique à la porte de tout : des hôpitaux, de l'école, etc. L'idée était de faire prendre conscience que le catholicisme et son idéologie transcendante ne doivent plus faire la loi. Ça, c'est le laïcisme. Or la loi de 1905 est un compromis entre les plus extrémistes de chaque camp. Avec une église catholique qui s'y retrouve. Je ne parle même pas ici des Juifs et des protestants qui adhèrent, dès le début, à la notion de laïcité.

La laïcité fait entrer des non-croyants dans la sphère politique. Est-ce son principal succès? Elle pose deux notions fondamentales : la liberté de conscience et d'expression. Nous sommes libres de croire ou de ne pas croire. Autre di-

mension importante apportée par la laïcité : la neutralité de l'État. L'article de la loi de 1905 dit la chose suivante : l'État ne reconnaît aucun culte et n'en subventionne aucun. Chacun fait donc ce qu'il veut chez lui. À condition, bien sûr, que cela ne débouche pas sur la sphère publique. La laïcité se joue dans l'espace public, essentiellement dans tout ce qui est étatique et para-étatique. L'espace privé, lui, est plus difficile à définir. En ce moment, en France, la neutralité dans l'entreprise est remise en cause. Lors de l'adoption de la fameuse «loi travail» promulguée en août 2016 en France, on a voulu l'instituer mais ce n'est pas encore fait. Les décrets d'application ne sont toujours pas parus et la législature se termine en mars 2017.

Peut-on dire que le philosophe français Pascal est un précurseur de la laïcité ?

Pascal est un croyant qui a des doutes. Il se pose la question de savoir où situer la laïcité. À l'époque, en France, il y a une séparation de l'Église — au singulier, j'insiste — et de l'État qui date de bien avant. L'Église de France est assez indépendante de la tutelle papale à Rome. Pascal s'inscrit dans ce mouvement-là. Il nous montre le chemin.

La laïcité existe aussi au Mexique, en Turquie, en Suisse (dans les Cantons de Neuchâtel et de Genève). Elle n'est donc pas une invention française.

Elle est un modèle hexagonal mais certainement pas une exception française. En effet, elle existe ailleurs. Le Mexique en est l'exemple le plus frappant. Sous l'effet d'un mouvement de sécularisation, les Églises perdent un certain nombre de leurs pouvoirs en Europe. Même si, reconnaissons-le, des religions d'État demeurent. En Allemagne, les Églises ont encore une influence déclinante sur un certain nombre de législations. Un mot tout de même sur un autre pays qui connaît une actualité



MARC HORWITZ

«CE QUI SE PASSE EN TURQUIE EST ABSOLUMENT DRAMATIQUE»

© DR / 2016

dramatique : la Turquie. C'est toute la révolution kémaliste qui est remise en question. Le président Erdogan revient chaque jour davantage sur les principes de laïcité qu'Atatürk, le père de la nation, avait inscrits dans la constitution. Pour de nombreux citoyens, le retour en arrière qui s'opère dans ce pays est un véritable drame. D'autant que la Turquie a souvent été présentée comme un modèle.

Si certains disent abhorrer la laïcité, n'est-ce pas parce qu'ils l'assimilent à une autre religion, «sans dogme, sans miracle, sans prêtre», pour reprendre les mots de Fernand Buisson? D'abord, merci de citer Fernand Buisson car il est peu connu, alors qu'il a fait un travail formidable sur l'école du XIXe siècle. Un autre personnage est d'ailleurs sur la même ligne. Il s'agit de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire qui, en 1936, a, lui aussi, réaffirmé les grands principes de l'école laïque.

En effet, un certain nombre de personnes prétendent que les défenseurs de la laïcité sont d'affreux islamophobes. Ma consœur Caroline Fourest le sait bien. Son dernier livre<sup>2</sup> est attaqué de toute part. Or les gens comme nous, qui défendons la laïcité, sommes tout le contraire de cette vision caricaturale. Nous sommes pour cette fameuse liberté de conscience et ça on l'oublie toujours. La laïcité c'est aussi

la défense des minorités. Et c'est pour cette raison que le deuxième courant dont nous avons parlé risque de mener au communautarisme. On voit bien cela. On remarque aussi qu'un mouvement, celui des Frères musulmans, très présent en France, en Suisse et en Grande-Bretagne, avance à pas feutrés. Il faut le condamner. L'approche des frères Ramadan est extrêmement perverse. Ils sont pourtant acceptés dans certains colloques. On les laisse parler alors qu'ils ont un discours anti-République française.

L'antielicéisme, sous toutes ses formes, n'est-il pas avant tout antireligieux ?

Il y a des laïcards qui veulent, pour reprendre une vieille expression, «bouffer du curé», mais ils sont très peu nombreux. La laïcité ne s'affronte pas aux Églises. En réalité, elle les protège dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à l'ordre public.

Les francs-maçons sont-ils les soldats de la laïcité ?

Il faut nuancer. Le mouvement est très divers mais compte quelques-uns des plus ardens défenseurs de la laïcité. Une majorité des francs-maçons, ceux du Grand Orient de France, Droit humain et de la Grande loge féminine de France notamment, est constituée de défenseurs de la laïcité à laquelle nous croyons. Et ils se font entendre.

Abdennour Bidar, membre de l'Observatoire de la laïcité, affirme que cette dernière est «mise au défi par le traditionalisme islamique et les dysfonctionnements de notre modèle d'intégration». Quand on attaque la laïcité, on se trompe de cible ?

Quand on attaque la laïcité, qu'on croit ou prétend qu'elle est islamophobe, on s'attaque à un mal bien français, celui de l'intégration. Oui, on voit dans nos banlieues des groupes qui

disent préférer la loi religieuse à celle de la République. Ils mettent la première au-dessus de la seconde. Ça, c'est inadmissible. Concernant l'intégration, reconnaissons que nous l'avons collectivement ratée, même s'il y a de belles réussites. La laïcité doit la permettre car elle est le meilleur rempart contre le communautarisme. Malheureusement, elle n'est pas toujours comprise ainsi. On le voit souvent : les moins intégrés demandent le moins de laïcité alors qu'ils devraient en demander le plus.

Pourquoi n'y a-t-il plus d'éducation morale laïque alors que l'instruction civique continue. Est-ce que ça signifie qu'on ne peut s'entendre que sur des principes juridiques et non philosophiques ?

Ce qui a changé, notamment grâce à Najat Vallaud-Belkacem, la ministre française de l'Éducation nationale, c'est que l'instruction est devenue civique et morale. Ça, c'est une base solide. Il est dommage en revanche de voir que c'est souvent la Ligue de l'enseignement qui est chargée de les former. C'est également cette dernière qui dispense des formations sur la laïcité dans le cadre de ce qu'on appelle «la réserve citoyenne». On est là à un tournant, ce qui ne manque pas d'inquiéter. Il n'en reste pas moins vrai que l'un des défenseurs les plus pugnaces de la laïcité telle que nous la comprenons, Manuel Valls, voudrait bien qu'elle retrouve une place dans les cités et dans les écoles.

1. *Dictionnaire de la laïcité*, sous la direction de Martine Cerf et Marc Horwitz, Armand Colin, Paris 2011 (réédition 2016)

2. *Le Génie de la laïcité. La laïcité n'est pas un glaive mais un bouclier*, Grasset, 2016.